



Annulation billets d'avion

Par Liana

Bonjour,

Nous avons prit des billets d'avions sans assurance. Malheureusement mon conjoint a été incarcéré après.

Les frais d'annulation s'élève à plus de 800?. Nous avons choisit l'option de payer sur plusieurs mois. Aucun versement n'a été fait.

J'ai signalé à l'agence de voyage que mon conjoint été incarcéré et que forcément c'est contre notre volonté que nous annulons mais il faut tout de même payer les frais d'annulation.

Y a t-il un moyen de ne pas payer ces frais d'annulation ?

Par Isadore

Bonjour,

Je ne vois pas comment, surtout que si l'incarcération fait suite à une condamnation, le fautif est votre mari.

S'il est par la suite innocenté, vous pourrez essayer de vous faire dédommager pour ce préjudice. Gardez bien les justificatifs.